



Doc. 12261

11 mai 2010

Interdiction de la commercialisation et de l'utilisation du dispositif anti-jeunes «Mosquito»

Avis de commission¹

Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

Rapporteur: M. Luca VOLONTÉ, Italie, Groupe du Parti populaire européen

A. Conclusions de la commission

La commission des questions sociales, de la santé et de la famille soutient pleinement le projet de recommandation présenté par la commission de la culture, de la science et de l'éducation, et félicite le rapporteur, M. Wach, pour son excellent rapport.

La commission souligne qu'aucun groupe dans la société ne saurait être empêché d'utiliser les lieux publics. Les pouvoirs publics devraient promouvoir la mise en place d'aménagements intérieurs et extérieurs et concevoir des programmes pour répondre aux besoins des jeunes. La commission appelle à un dialogue entre les autorités locales et les jeunes sur la question. Les jeunes eux-mêmes devraient contribuer à la conception de solutions pilotées par la communauté pour remédier au problème des comportements antisociaux. La commission propose en conséquence un amendement afin d'inclure cet aspect dans le texte à adopter.

B. Amendement proposé au projet de recommandation

Amendement A Après le paragraphe 15.2, insérer le paragraphe suivant: (au projet de recommandation)

«de promouvoir, en consultation avec les forums de jeunes au niveau local, la mise en place d'aménagements intérieurs et extérieurs pour multiplier les possibilités d'activités récréatives, physiques et intellectuelles, dont des espaces verts, des gymnases, des piscines, des terrains de jeu, des bibliothèques et des bibliothèques multimédias.»

1. Voir [Doc. 12186](#) déposé par la commission de la culture, de la science et de l'éducation.

